

MAIRIE
DE
REPLONGESN° Délibération
D292024

Nombre de membres en

Exercice :	27
Présents :	16
Votants :	26
Pour :	26
Contre :	0
Abstention :	0

Date de la convocation :
28/06/2024Extrait du Registre
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de REPLONGES

Séance du 05 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 28 juin 2024, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –
Mme PACCAUD Christine Maires-Adjoints,
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme DESBROSSES Marie-
Claire – Mme BOIVIN Nadine – M. ALBENQUE Christophe – M. NILLO
Christophe – Mme BOZONNET Nathalie – Mme PONCET Florence –
Mme DEGRANGE Valérie – M. BERRY David – M. MURE Julien,
Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir : M. MONTERRAT Raphaël a donné pouvoir à Mme
ROBIN Pascale, Mme RAVAT Ginette a donné pouvoir à M. CHEVRET Pascal,
Mme FONTIMPE Catherine a donné pouvoir à M. RETY Jean-Pierre,
M. MONTERRAT Franck a donné pouvoir à M. GAULIN Christian, M. RIGAUD
Denis a donné pouvoir à Mme DEGRANGE Valérie, M. GAILLARD Bruno a
donné pouvoir à M. VERNOUX Bertrand, Mme LOURD Mathilde a donné pouvoir à
Mme PACCAUD Christine, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à M.
ALBENQUE Christophe, Mme BONNAT Laura a donné pouvoir à M. BERRY
David, M. BATAILLARD Kévin a donné pouvoir à M. MURE Julien.

Absent excusé : M. DEVEYLE Alain

Secrétaire : M. BERRY David

Objet de la délibération : **TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT : DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire rappelle le projet en cours d'études visant à réhabiliter les réseaux d'assainissement de la commune sur plusieurs secteurs afin de réduire les entrées d'eaux claires dans le système et déconnecter des eaux pluviales, afin de diminuer la surcharge hydraulique et améliorer le fonctionnement du système et le traitement des eaux usées.

Monsieur le Maire, poursuivant l'objectif de préserver le budget municipal, propose que la commune fasse appel à un accompagnement financier des différents partenaires pouvant appuyer ces travaux.

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'Agence de l'Eau, pour l'attribution des aides, demande que les maîtres d'ouvrage s'engagent à respecter la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement sur tous les travaux/aménagement réalisés.

Ce projet est éligible aux aides suivantes :

- Départementales de contractualisation au titre du dispositif « politique de l'eau »
- De l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20240705-D292024-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2024

Le plan de financement déposé à l'appui de ces demandes est donc le suivant :

Plan de financement - Replonges - Travaux d'assainissement				
DEPENSES		RECETTES		
Types de dépenses	Montants HT	Financier	Taux	Montant de subvention
Travaux	1 739 007,85 €	CD01	8,51%	171 550,00 €
Frais Annexes	277 099,63 €	Agence de l'eau	21,44%	432 306,00 €
		<i>Sous-total subventions publiques</i>	<i>29,95%</i>	<i>603 856,00 €</i>
		Autofinancement	70,05%	1 412 251,48 €
TOTAL HT	2 016 107,48 €	TOTAL	100%	2 016 107,48 €

- Aide du Département calculée ainsi : 3431 ml de canalisations à poser x 250 €/ml x 20% = 171 550 €
- Aide de l'Agence de l'Eau calculée ainsi : 3431 ml de canalisations à poser x 420 €/ml x 30% = 432 306 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ADOPTE l'opération, son plan de financement prévisionnel et ses modalités de financement,
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les demandes de subventions,
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- S'ENGAGE à respecter la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement dans le cadre de cette opération ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Pour copie délivrée conforme aux registres,
Replonges le 08 juillet 2024



Le Maire de REPLONGES,

Bertrand VERNOUX

Accusé de réception en préfecture
001-210103206-20240705-D292024-DE
Date de réception préfecture : 09/07/2024